

Séance du 24 Juillet 2008

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le 18 juillet 2008, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte rendu a été affiché à la porte principale de la Mairie.

-oOo-

PRESENTS : Dr Grenet, Maire-Président ; M. Etchegaray, Mme Lauqué, M. Millet-Barbé, Mme Dumas, M. Labayle, Mme Bisauta, MM. Gouffrant, Soroste, Mme Gentili, Adjointes ; MM. Pommiez, Saussié, Causse, Lozano, Mmes Boé, Chabaud-Nadin, Darmendrail, Castel, M. Lacassagne, Mme Demont, MM. Escapil-Inchauspé, Gastambide, Mmes Doucet-Joyé, Salducci, M. Soudre, Mme Capdevielle, MM. Aguerre, Etcheto, Mme Thicoipe, M. Bergé, Mme Loupien-Suares, M. Ugalde, Conseillers Municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : Mme Durruty à Mme Doucet-Joyé ; M. Jaussaud à M. Saussié ; M. Arandia à M. le Maire ; Mme Touraton à Mme Salducci ; M. Barrère à M. Ugalde.

EXCUSEES : Mme Chevrel, Mme Pibouleau-Blain.

SECRETAIRE : Mme Salducci.

OBJET : ADMINISTRATION GENERALE (désignations) - Constitution de la commission extra municipale "Fêtes Traditionnelles".

M. le Maire présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Les commissions extra municipales sont des instances consultatives et de concertation non officielles permettant d'associer élus municipaux, représentants d'associations et personnalités ayant des compétences particulières dans les domaines traités par ces commissions. Celles-ci peuvent être formées à tout moment et pour une durée variable par le conseil municipal qui en détermine lui-même leur composition.

Dans ce cadre, je vous demande de bien vouloir décider :

- de créer la commission extra municipale « Fêtes traditionnelles »
- d'arrêter ainsi qu'il suit la liste de ses membres :
- M. Henri LAUQUE, président
- M. Thomas JAUSSAUD, vice-président

Conseillers municipaux

- M. Jean-René ETCHEGARAY
- M. Henri LABAYLE
- Mme Martine BISAUTA
- M. Aitor ARANDIA
- Mme Isabelle DOUCET-JOYE
- M. Jérôme AGUERRE
- M. Mathieu BERGE
- M. Yves UGALDE

Représentants des penas

- GAB)
- M. Laurent ROUX (président du Groupement des Associations Bayonnaises)
 - M. André LASCOUMES (président Or Konpon)
 - M. Jean-Jo MARMOUYET (Pena Erronda)

Représentants des cafetiers- hôteliers--restaurateurs

- M. Pierre BARAT
- M. Mikel OCHANDIANO

Représentants d'associations et personnes qualifiées

- Mme Maider ETXOAN (collectif des femmes du Pays Basque, collectif contre les violences sexistes)
- Mme Maité AXIARI (ANPAA 64)
- M. Jano FOURCADE (Association Info&Co)
- M. Gérard IRIBARREN (quartiers périphériques)
- M. Christian PAILLAUGUE (animations)
- M. Franck ETHEVE (animations)
- M. Roger GOYENECHÉ (animations)
- M. Jacques SAVOIGNAC (animations)

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.